



Bld Anspachlaan 111 b13 – 1000 Brussels  
Tel.: +32 (0)2 274 22 06  
Fax: +32 (0)2 400 71 26  
e-mail: ceettar@ceettar.eu  
website: www.ceettar.eu  
EC Register: 15086733813-03

European Organisation of Agricultural, Rural and Forestry Contractors

Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers

Europäischer Zentralverband der land- und forstwirtschaftlichen Lohnunternehmer und ländlichen Dienstleistungsunternehmer

## **Avis de la CEETAR concernant la nouvelle Stratégie de l'Union européenne pour les forêts**

### **Les membres de la CEETAR se prononcent en faveur de la nouvelle Stratégie de l'Union européenne pour les forêts**

Les entrepreneurs forestiers apportent une contribution significative à l'économie européenne, en créant des emplois, en luttant contre les changements climatiques et en respectant l'engagement d'oeuvrer en faveur d'une économie verte, garante d'une vie saine en harmonie avec la nature.

Premièrement, la CEETAR estime que la nouvelle Stratégie de l'UE pour les forêts devrait **améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur des produits forestiers**. Des entreprises plus compétitives tout au long de la chaîne de valeur impliquent automatiquement une plus grande durabilité des activités économiques. Les forêts sont également importantes pour la viabilité des zones rurales. En agissant sur la compétitivité du secteur, la stratégie améliore le niveau de vie et la viabilité des zones rurales.

Deuxièmement, la stratégie de l'UE pour les forêts devrait être parallèle à la **stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité** et elles devraient être complémentaires l'une de l'autre. Les forêts sont importantes pour la conservation de la biodiversité et il est clair que la sylviculture doit prendre en charge non seulement la composante de la productivité mais aussi la conservation, ce qui nécessitera le développement de modèles forestiers complètement différents et variés.

Cependant, la CEETAR estime que le Pacte vert européen (European Green Deal) et la nouvelle Stratégie de l'UE pour les forêts devraient se focaliser sur le financement du secteur forestier, de la création de nouvelles zones forestières à l'utilisation du bois dans la construction, en mettant l'accent sur la gestion durable des forêts européennes. Dans le même temps, la Stratégie devrait accroître les efforts déployés pour améliorer la résilience des forêts face aux divers facteurs de risque. C'est l'objet d'un travail quotidien qui consiste à veiller au caractère durable de l'exploitation des forêts (maintien de la biodiversité, utilisation de puits et stockage de carbone, préservation de la qualité de l'eau). Certains nouveaux modèles de gestion seront également mis en place comme le développement de l'agroforesterie, dans laquelle les revenus agricoles sont associés aux rendements forestiers.

Troisièmement, les entrepreneurs forestiers contribuent au développement d'une économie moderne, neutre sur le plan climatique, utilisant efficacement les ressources et favorisant la compétitivité, et ils souhaitent être davantage sollicités ! Dans la nouvelle Stratégie, la CEETAR se félicite du **soutien apporté à de nouvelles formations, qualifications et à la diversification des types d'emplois** qui

reflètent les multiples fonctions de la forêt. A cet égard, le développement des connaissances et des compétences des entrepreneurs forestiers et de leurs employés est un facteur crucial.

### **Que demande la CEETAR?**

La CEETAR propose trois priorités pour la nouvelle Stratégie de l'UE pour les forêts : préserver la situation existante, planifier la forêt et l'industrie forestière de l'avenir et améliorer le cadre de gouvernance.

- **PRÉSERVER LA SITUATION EXISTANTE:** pour alimenter le développement des forêts dont nous disposons en Europe, la stratégie devrait **assurer la gestion durable de toutes les forêts de l'UE**, en maximisant leur capacité à remplir leurs multiples fonctions tout en renforçant leur potentiel de production. En particulier, la stratégie devrait réduire la perte de couverture forestière, préserver les stocks et, dans les forêts de l'UE, multiplier les puits de carbone (dans leurs sols et par la collecte de produits du bois). La stratégie devrait inclure la prévention des événements susceptibles de provoquer des catastrophes et des dommages, assurer la résilience des forêts aux risques naturels, tout en soutenant la restauration des zones endommagées et des écosystèmes dégradés.
- **PLANIFIER LA FORÊT DE L'AVENIR:** la Stratégie de l'UE pour les forêts devrait encourager l'afforestation et le reboisement en établissant une feuille de route pour planter au moins trois milliards d'arbres supplémentaires dans l'UE d'ici 2030, comme annoncé dans la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, et ceci dans le respect total des principes écologiques, en contribuant à la neutralité climatique, à la bio-économie et à la biodiversité. La Stratégie de l'UE pour les forêts devrait stimuler la création de **nouvelles possibilités de formation pour le secteur**, afin de développer les compétences et d'offrir des emplois qui reflètent la diversité des fonctions du secteur. Les activités forestières feront de plus en plus appel à un personnel spécialisé, ce qui ouvrira de nouvelles possibilités aux entreprises pour autant qu'elles puissent continuer à accompagner cette évolution. Il convient de coupler cette évolution à un solide programme de recherche et d'innovation.
- **AMÉLIORER LE CADRE DE GOUVERNANCE:** pour gérer les forêts existantes et les nouvelles forêts, il sera important de disposer d'un cadre de gouvernance solide et inclusif impliquant toutes les parties prenantes concernées. Il est nécessaire de renforcer la coordination entre les politiques forestières nationales et les objectifs du "Pacte vert européen, ainsi que d'améliorer la surveillance des forêts afin de démontrer la contribution effective des forêts gérées de manière durable aux objectifs de l'UE.

La coordination concerne également les instruments de financement. Il est essentiel de garantir **une approche cohérente entre les différentes possibilités de financement** (la PAC - qui ne doit pas être considérée comme la seule source de financement, Horizon Europe - le programme-cadre pour la recherche et l'innovation, NextGenerationEU - l'instrument de relance temporaire post COVID...). Il faut aussi encourager les incitations financières innovantes, notamment les systèmes de paiements pour services rendus aux écosystèmes et les programmes axés sur les résultats pour les gestionnaires de forêts qui prestent un service public ("carbon farming" - méthodes agricoles visant à séquestrer le carbone atmosphérique dans les sols).

- Enfin et surtout, le secteur contribue au développement rural, en encourageant l'esprit d'entreprise et les initiatives locales en rapport avec les multiples rôles des forêts. C'est pourquoi il faudrait que la nouvelle Stratégie de l'UE pour les forêts soit **conduite en cohérence avec la nouvelle Vision à long terme pour le développement des zones rurales.**

En résumé, la Stratégie de l'UE pour les forêts impliquera une diversification du paysage, associée à la création de nouvelles industries et au développement de nouveaux modèles économiques. À l'avenir, l'exploitation de grandes surfaces avec les mêmes espèces sera limitée. Les efforts d'afforestation et de gestion des espèces seront de plus en plus importants, alors que les changements climatiques tendent à remettre de plus en plus en cause le succès des plantations. Il y aura une plus grande utilisation de tous les produits et services associés à la forêt, sans aucune place pour le gaspillage. Cette stratégie aura pour effet d'accroître la demande en entreprises capables de fournir des services technologiques de pointe. L'Union européenne pourra alors compter sur les prestations effectuées par les entrepreneurs forestiers, qui contribuent à un meilleur avenir économique, social, environnemental et durable.

### **A propos de la CEETTAR:**

La Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Techniques, Agricoles, Ruraux et Forestiers, créée en 1961, représente environ 150 000 organisations et près de 600 000 travailleurs. Elle a pour but de représenter les intérêts des entrepreneurs des territoires en Europe. En 2014, le Réseau européen des entrepreneurs forestiers a décidé de fusionner avec la CEETTAR, ce qui a donné naissance à une organisation unique plus forte et à une meilleure représentation des entrepreneurs agricoles et forestiers au niveau de l'Union européenne.

La CEETTAR se veut une force proactive au service des entrepreneurs agricoles et forestiers et de l'économie rurale au niveau européen. Ses objectifs sont :

- - représenter les fédérations nationales et défendre leurs intérêts professionnels auprès des institutions de l'UE. Ainsi, la CEETTAR est reconnue comme organisation représentative des entrepreneurs auprès des institutions européennes;
- - représenter les fédérations nationales et défendre leurs intérêts professionnels auprès d'autres organisations privées, qui sont actives au niveau européen et au-delà. La CEETTAR entretient des relations constructives avec le COPA-COGECA (agriculteurs), le CEMA (industrie des machines agricoles), l'EFFAT (travailleurs);
- - aider les organisations des nouveaux États membres à atteindre leurs objectifs nationaux le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions grâce au transfert d'expertise développé par la PAC.